



Saint-Julien Vous Parle

BULLETIN MUNICIPAL

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JULIEN LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE PREMIER NOVEMBRE 2010

AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES

Le conseil approuve le paiement des dépenses selon le rapport des transactions émis pour la période 10, totalisant 90 076,55 \$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 39 à 42, totalisant 6 068,17 \$.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS (E)

Conformément à l'article 351 de la LERM, tous les élus (e) déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires dûment complétée pour la prochaine année.

SOUSCRIPTION

ACTIVITÉS SPORTIVES OU AUTRES

La municipalité de Saint-Julien paie les surprimes pour ses contribuables pour les inscriptions à des activités sportives ou autres sur preuve de facture au prorata des demandes ne dépassant pas 500 \$ le montant total prévu au budget. Veuillez faire parvenir les factures à la municipalité au plus tard le 26 novembre 2010. Les montants autorisés vous seront versés le 7 décembre 2010.

CONTRAT CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RÉCUPÉRABLES

Ouverture des soumissions lundi le 25 octobre 2010 à 19h00 par le secrétaire-trésorier et directeur général Réjean Gouin en présence des élus.

T.O.R.A. a soumissionné	25 200,00 \$
Denis Fortier Inc. a soumissionné	23 467,15 \$

selon le devis pour la cueillette des matières résiduelles et récupérables pour l'année 2011 n'incluant pas les taxes.

Le Conseil municipal de Saint-Julien accepte l'offre de service de « Services Sanitaires Denis Fortier Inc. » pour une période de trois ans (2011, 2012 et 2013) pour la cueillette des matières résiduelles et récupérables. Le prix du contrat pour l'année 2011 est de 23 467,15 \$ plus taxes et ce prix est indexé à partir de l'année 2012 seulement, selon l'indice des prix à la consommation de l'année précédente. Un ajustement annuel est prévu pour tenir compte de la variation réelle des prix du carburant diesel.

ADHÉSION AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR SUD

Le Comité de diversification du secteur sud de la MRC des Appalaches a déposé et adopté son Plan d'action stratégique. Ce Plan découle d'études et de rencontres auprès de tous les acteurs et intervenants du secteur sud. Le Comité de diversification du secteur sud de la MRC des Appalaches désire à ce que les municipalités participantes et les organismes et représentants associés reconnaissent la validité des axes d'orientation et des actions proposées dans ce Plan.

La Municipalité de Saint-Julien reconnaît et adhère à la vision et aux grandes orientations présentées dans le Plan d'action du secteur sud de la MRC des Appalaches. La Municipalité s'engage à favoriser ces orientations et projets d'actions dans ses prises de décisions futures, à l'intérieur de ses champs de compétence. La Municipalité s'engage à poursuivre son implication aux travaux du Comité de diversification du secteur sud de la MRC des Appalaches et plus spécifiquement à désigner un représentant aux comités la concernant et qui contribueront à la poursuite des objectifs du Plan. La Municipalité s'engage à dégager les ressources nécessaires en soutien aux actions prévues au Plan, selon ses disponibilités, capacités et champs de compétence et la Municipalité autorise le Maire à signer la déclaration d'adhésion au Plan d'action stratégique.

AUTORISATION D'UN AGENT PRINCIPAL POUR LES RELEVÉS D'EMPLOI SUR LE WEB

La municipalité de Saint-Julien autorise Réjean Gouin, à agir en son nom, qu'il a le pouvoir de signature et assume la responsabilité de l'administration de l'application des relevés d'emploi sur le web.

DISCOURS DU MAIRE 2010

Chers contribuables,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du code municipal, voici un bref rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport est accompagné des listes exigées par le même article et concerne les dépenses de plus de 25 000\$ effectuées par la municipalité et ce, depuis le dernier rapport sur la situation financière. Est également joint, le document concernant la gestion de la performance.

1. États financiers au 31 décembre 2009

Les états financiers établis au 31 décembre 2009 démontrent les résultats suivants :

Total des revenus de 2009	514 090\$
Total des dépenses de 2009	484 074\$ -
Surplus de l'exercice	30 016\$
Excédent affecté à l'année subséquente	25 000\$-
Solde au 31 décembre 2008	121 299\$
Surplus net de l'exercice.....	5 016\$ +
Solde au 31 décembre 2009	126 315\$

2. Le rapport des vérificateurs

La vérification fut effectuée par la firme Longchamps, Proulx, C.A. Inc. À leur avis, ces états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2009 ainsi que la situation financière selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. Indications préliminaires du présent exercice

Pour l'année 2010, la municipalité dispose d'un budget de 542 890\$. Les derniers rapports et estimations nous permettent de croire que les prévisions budgétaires déposées en décembre dernier seront respectées.

4. Traitement des élus municipaux pour l'année 2010

	Maire	Conseiller
Rémunération	4 320 \$	1 440 \$
Allocation de dépenses	2 160 \$	720 \$
Total	<u>6 480 \$</u>	<u>2 160 \$</u>

5. Principales réalisations de l'année 2010

Entretien réseau routier : 110 000\$ à même le budget courant
 Asphalte route Centrale : 80 000\$, un montant de 40 000\$ est alloué par le député Laurent Lessard
 Carrefour multifonctionnel
 Site internet
 Internet haute vitesse
 Aide aux familles pour les activités sportives

6. Principaux projets pour l'année 2011

Poursuivre l'entretien et l'amélioration du réseau routier
 Maintenir le support et l'aide financière à la bibliothèque, au festival des foins et aux comités de la municipalité
 Pacte rural
 Améliorer le terrain de jeu
 Promouvoir le développement domiciliaire
 Établir un plan d'intervention en situation d'urgence

DISCOURS DU MAIRE 2010 (suite)

7. Orientation du prochain budget

Les membres du conseil de la municipalité de Saint-Julien s'affairent présentement à préparer le budget 2011 et son adoption est prévue lors d'une séance extraordinaire du conseil qui se tiendra le 17 décembre 2010 à 20h au centre communautaire. Les objectifs visés dans la préparation du budget 2011 seront élaborés et adoptés en fonction des orientations et des priorités d'action et qui sont entre autres :

- assurer une saine gestion des deniers publics,
- maintenir les services publics au meilleur coût,
- continuer à améliorer la qualité de vie et le mieux-être de la population.

8. Conclusion

Comme vous pouvez le constater, nos états financiers reflètent une saine gestion. Veuillez croire que tous nos efforts portent vers le mieux-être de tous nos contribuables. Je vous rappelle que vos critiques positives et suggestions seront toujours prises en considération.

M. Jacques Laprise, maire.

FÉLICITATIONS À FRANCE-ANNE BLANCHET

La municipalité de Saint-Julien offre ses félicitations à Madame France-Anne Blanchet pour sa nomination comme personnalité du mois d'août à la chambre de commerce de Thetford..

C'est à l'auteure France-Anne Blanchet, de Saint-Julien, que revient l'honneur d'avoir été choisie la personnalité du mois d'août. Auteure de romans jeunesse, Mme Blanchet a reçu un soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec, dans le cadre du programme Bourse de mi-carrière, volet recherche et création. Ayant déjà publié trois romans jeunesse qui mettent en scène Hannicar, un jeune aventurier de l'Antiquité, Mme Blanchet s'attaquera à une nouvelle série qui se déroulera dans l'Inde antique, projet intitulé Sidouri, scribe de Yama.

Mme Blanchet est l'une des initiatrices du premier Salon des auteurs de la région de Thetford qui a connu un franc succès au printemps dernier.

Elle est donc éligible au titre prestigieux de la personnalité de l'année. La municipalité de Saint-Julien lui souhaite la meilleure des chances.

ÉTHIQUE MUNICIPALE

La municipalité de Saint-Julien demande au gouvernement d'adopter, pour les élus municipaux et les députés, les mêmes règles et principes sur certains aspects fondamentaux concernant l'éthique et la déontologie.

En ce sens, il est demandé que les deux amendements suivants soient apportés au projet de loi n° 109 : Tout membre du conseil d'une municipalité peut soumettre, à un conseiller en éthique relevant de la Commission municipale, toute question relative au code d'éthique et de déontologie qui lui est applicable et qu'après la fin du mandat d'un élu municipal, aucune plainte ne puisse être déposée contre lui.

Cette résolution est transmise au premier ministre et au député provincial du comté.

LOI MODIFIANT LA LOI SUR LES MINES

La municipalité de Saint-Julien fait ses recommandations sur le projet de loi no 79 - la loi modifiant la loi sur les mines, dont voici les principales :

l'élimination de la préséance des droits miniers et le renforcement des prérogatives municipales par l'arrimage de l'outil de planification minier aux schémas d'aménagement et de développement de chaque MRC

toute opération minière soit tenue de respecter les règlements municipaux relatifs à l'environnement et que toute activité d'extraction ou d'exploration minière soit soumise au processus de consultations publiques encadrées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et autres recommandations

Cette résolution est transmise au premier ministre et au député provincial du comté.

TROUVEZ NOUS
SUR LE WEB:
WWW.ST-JULIEN.CA

SECRETARIAT
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H30 À 14H30

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien (Québec)
G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295

Télécopie : 418-423-2384

Messagerie : municipalite@st-julien.ca

Réjean Gouin, secrétaire-trésorier / directeur général

PERMIS

Robert Masson, Inspecteur en bâtiment et
en environnement

Téléphone : 418-423-7031

Courriel : inspecteurbatiment@st-julien.ca

Permis en ligne sur notre site internet
sous l'onglet "Services en ligne".

MEMBRES – DES MISES À JOUR DU SITE INTERNET

Il est maintenant possible de recevoir les mises à jour du site de St-Julien.ca, dans votre courriel. Vous avez seulement à vous inscrire sur la liste de diffusion membre accessible coté gauche de l'écran, vous dérouler jusqu'à listes de diffusion et cliquer sur liste diffusion-membres. Merci pour votre participation

RAPPORT TECHNIQUE DU CARREFOUR MULTIFONCTIONNEL

Le rapport technique du carrefour multifonctionnel a été déposé lors de la dernière séance du conseil. Il est disponible au bureau municipal pour consultation. Il est également en ligne.

NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Dimanche le 14 novembre dernier, la bibliothèque a procédé au tirage du prix local du concours Biblio astronomique en compagnie de Yolande Poirier responsable et Céline Ouellet bénévole.

Le volume le ciel étoilé a été gagné par Vanessa Therrien, tous les bulletins de participations seront envoyés au CRSBP pour le tirage régional qui aura lieu mardi 30 novembre prochain à 15 h 00.

Bonne chance à tous!

INSPECTEUR EN VOIRIE :

Pour toutes questions concernant
la voirie, on téléphone
Éric Faucher
au 418 332-5686

FOURRIÈRE MUNICIPALE RESPONSABLE :

Robert Masson
Téléphone: 418-423-4402
Cellulaire: 418-333-2647
Service offert 7 jours et 24h

HORAIRE DU CACI

Jeu. 18h30 à 21h30
Ven. 18h30 à 21h30
Sam. 13h00 à 16h00
Dim. 10h00 à 12h00

CACI

Tel. 418-423-3410

Courriel:

caci@st-julien.ca

Responsable du CACI:

Yannick Gouin

Tél. 418-423-4506

Courriel: yannickgouin@hotmail.com

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Jeu. 18h30 à 21h30
Ven. 18h30 à 21h30
Sam. 13h00 à 16h00
Dim. 10h00 à 12h00

Responsable de la Bibliothèque :

Yolande Poirier

Tél. 418-423-3410

Courriel:

bibliotheque@st-julien.ca

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale
du Canada, 2004
Bibliothèque nationale
du Québec, 2004
ISSN 1712-5502

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Vous cherchez une salle pour un événement spécial? Les salles du centre communautaire de Saint-Julien vous offrent la solution parfaite et à un prix abordable. La grande salle se loue à 100\$ et la petite 75\$

Pour de plus amples informations ou pour une réservation
418-423-4295